



Association  
des ingénieurs municipaux  
du Québec

# Trousse média

## 2017

**revue Contact Plus**

**publications électroniques**

**envois postaux**



## Association des ingénieurs municipaux du Québec

### Grille tarifaire de publicités électroniques et postales

#### Bannières web

Emplacement	Taille en pixels	Durée	Prix unitaire (\$)	Prix d'achats regroupés (web et revue)
Accueil/Haut de page	650 x 90	1 mois	350	Aucun
Accueil/Bas de page	650 x 90	1 mois	250	- 15%*
Accueil/Colonne de droite	355 x 100	1 mois	200	- 10%*
Accueil/Colonne de gauche	610 x 80	1 mois	300	- 10%*
Secondaire/Haut de page	650 x 90	2 mois	200	- 35%*
Secondaire/Bas de page	650 x 90	2 mois		- 35%*
Secondaire/Colonne de droite	355 x 100	2 mois		- 35%*
Secondaire/Colonne de gauche	610 x 80	2 mois	200	- 35%*

\* Toutes les bannières sont statiques et sont redirigées directement à la page demandée par l'acheteur. Les prix réduits ne s'appliquent qu'à l'achat d'une publicité à prix régulier dans la revue Contact Plus.

#### Publicités web

Emplacement	Taille en pixels	Durée	Prix unitaire (\$)	Prix d'achats regroupés (web et revue)
Section formation	Texte	Jusqu'à l'événement	50 par mois	Aucun

NB. Tout contenu de formation doit être de nature uniquement technique et recevable selon les standards de l'AIMQ et de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

#### Affichage de poste dans le domaine municipal/Ressources humaines

Emplacement	Taille en pixels	Durée	Prix unitaire (\$)	Prix d'achats regroupés (web et revue)
Section emploi de la page d'accueil et envoi aux membres	Texte	Jusqu'à l'événement	200 par affichage	Aucun

Taxes provinciale et fédérale en sus de tous les prix indiqués sur ce document.



## Association des ingénieurs municipaux du Québec

### Grille tarifaire de publicités électroniques et postales

#### Envoi électronique aux membres

Emplacement	Taille en pixels	Durée	Prix unitaire (\$)	Prix d'achats regroupés (web et revue)
Accueil/Haut de page	Texte	1 envoi	500	Aucun

NB. L'AIMQ n'autorise l'envoi que de douze de ces envois par année calendrier.

#### Envoi postal aux membres

Emplacement	Taille en pixels	Durée	Prix unitaire (\$)	Prix d'achats regroupés (web et revue)
Envoi seul	Document seul*	1 envoi	2000	Aucun
Encartage dans Contact Plus	Document seul**	1 envoi	2000	Aucun

\* Tous les envois ne sont faits qu'au Canada uniquement. Ces envois doivent être d'un poids de moins de 29 grammes. Pour fins de calcul du poids, l'AIMQ utilise des enveloppes numéro 10 standard pesant entre 5 et 8 grammes. Des frais supplémentaires sont à prévoir pour un envoi de documents plus lourd ou dans des enveloppes de tailles différentes. L'AIMQ n'autorise que trois envois à ses membres de ce type par année calendrier.

\*\* Tous les envois ne sont faits qu'au Canada uniquement. Ces envois doivent être d'un poids de moins de 29 grammes. Ces envois doivent pouvoir s'encarter dans une revue de taille standard. L'AIMQ n'autorise que trois encartages par édition de la revue Contact Plus.

#### Contenu éditorial et limitation de la responsabilité

L'AIMQ se réserve le droit de refuser en tout ou en partie tout document provenant d'un tiers. Les contenus diffamatoires, racistes ou de nature sensible seront refusés d'office. L'AIMQ, les employés de l'AIMQ, le propriétaire du site, son hébergeur ainsi que l'éditeur de la revue Contact Plus ne peuvent être tenus responsable de toute données, informations et contenus reliés à ces dites communications provenant d'un tiers.

Taxes provinciale et fédérale en sus de tous les prix indiqués sur ce document.



## Association des ingénieurs municipaux du Québec

### Guide publicitaire pour la revue *Contact Plus*

## La revue de l'Association des ingénieurs municipaux du Québec

### La revue

Fondée en 1992, Contact Plus est publiée quatre fois par année (mars, juin, septembre et décembre). La revue est diffusée aux membres de l'AIMQ, gestionnaires et élus municipaux ainsi qu'à divers organismes du monde municipal au Québec.

La revue de l'AIMQ est imprimée à 1 700 exemplaires. Son lectorat est de 5 100 personnes intéressées par l'ingénierie municipale au Québec.

### Contenu

Le contenu éditorial porte sur les enjeux de la profession d'ingénieur municipal, ainsi que sur les multiples facettes du génie urbain, entre autres : aménagement/urbanisme, gestion de l'eau, ouvrages de génie civil, environnement, gestion des déchets, transport, voirie, circulation, signalisation routière, éclairage public, valorisation énergétique, mobilier urbain, etc.

La revue traite également de questions relatives à l'administration publique, et publie une chronique juridique.

### Tirage

La revue Contact Plus est publiée quatre fois par avec un tirage de 1 700 exemplaires.

### Lectorat

- 28 % maires et mairesses de municipalités du Québec

---

- 28 % directeurs municipaux du Québec

---

- 20 % ingénieurs municipaux du Québec

---

- 9 % directeurs de Municipalités régionales de comté (MRC) et d'arrondissements municipaux

---

- 7 % dirigeants d'entreprises dans le secteur des infrastructures municipales

---

- 5 % associations, centre de recherches, universités, collaborateurs, ...

---

- 3 % autres

---

### Calendrier de publication

Numéro	Thème	Réservation	Matériel
#103 Décembre 2017	Opérations des travaux publics	15 octobre	20 octobre
#104 Mars 2018	Réseaux techniques urbains	15 janvier	20 janvier
#105 juin 2018	À déterminer	30 avril	5 mai
#106 Septembre 2018	À déterminer	10 juillet	15 juillet

Le calendrier de publication est sujet à changements sans préavis.



# Association des ingénieurs municipaux du Québec

## Formats et tarifs publicitaires pour la revue *Contact Plus*

### La revue de l'Association des ingénieurs municipaux du Québec

#### ■ Matériel requis

Document final Adobe PDF haute résolution (300 ppp) ou Adobe Illustrator vectorisé, sans bleed ni marques de coupe, sauf pour le format pleine page (avec bleed sans repères)

Images internes ou séparées (selon le cas) en CMYK sous formats TIFF, EPS ou PSD haute résolution (300 ppp).

Aucun autre format ne sera accepté.

#### ■ Transmission

Transmettre par courriel à:  
**revue@aimq.net**

Pour le matériel excédant ce poids, informez-vous des autres modalités de transmission auprès de la personne-ressource concernée.

#### ■ Publicité

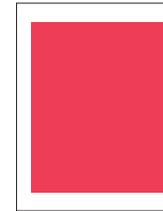
Marie-Josée Huot  
Passeport environnement ECI inc.  
Téléphone : 514 918-9342  
revue@aimq.net

Tirage : 1 700 copies

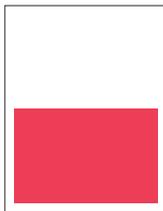
#### Formats des publicités



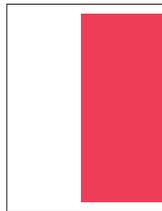
**Pleine page MP**  
**Marges perdues**  
Couverture 2,3,4 et page intérieure  
8,25 x 10,75 po.  
(+ bleed de 0,125 po. tous côtés)



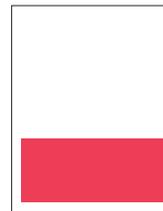
**Pleine page M**  
**Miroir**  
page intérieure  
7,25 x 9,5 po.



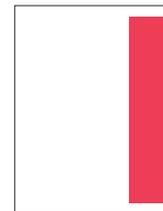
**1/2 page verticale**  
7,25 x 4,75 po.



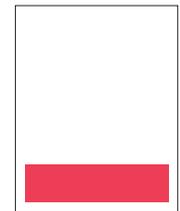
**1/2 page horizontale**  
3,5 x 9,5 po.



**1/3 page verticale**  
7,25 x 3,5 po.



**1/3 page horizontale**  
2,25 x 9,5 po



**1/4 page horizontal**  
7,25 x 1,5 po.

#### Tarifs publicitaires

Formats	1X	2X	4X
Couverture 2 et 3	1 750 \$	1 665 \$	1 575 \$
Couverture 4	1 900 \$	1 805 \$	1 710 \$
1 page	1 550 \$	1 475 \$	1 395 \$
1/2 page	850 \$	810 \$	765 \$
1/3 page	750 \$	715 \$	675 \$
1/4 page	450 \$	425 \$	405 \$
Publireportage	Sur demande	Sur demande	Sur demande



# Association des ingénieurs municipaux du Québec

Revue *Contact Plus*

## Bon d'insertion

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Personne autorisée : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province (Pays) : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Remarques : \_\_\_\_\_

Édition :  JUIN  SEPTEMBRE  DÉCEMBRE  MARS

Format :  couvertures 2 et 3  couverture 4  1 page  
 1/2 page verticale  1/2 page horizontale  1/3 page verticale  
 1/3 page verticale  1/4 page horizontale  publiereportage

Coût par parution (taxes en sus) : \_\_\_\_\_ \$

### Date de tombée pour la remise du matériel

- Édition de Juin: 5 mai
- Édition de Septembre: 15 juillet
- Édition de Décembre: 20 octobre
- Édition de Mars: 20 janvier

### Termes et conditions

- L'AIMQ se réserve le droit de refuser tout matériel.
- L'annonceur et/ou son agent sont seuls responsables du contenu de leur annonce.
- Aucune annulation d'espace.
- Le coût de l'espace retenu est payable sur preuve de parution.
- La responsabilité de l'éditeur en cas d'erreur dans la reproduction de l'annonce, se limite au coût de celle-ci.
- Le matériel publicitaire (fichier numérisé, CD, épreuve papier, etc.) n'est pas retourné.
- À l'intérieur d'un contrat annuel, si une nouvelle annonce (ou un changement à une annonce) n'est pas parvenue à l'éditeur à la date de tombée, l'énoncé publicitaire publié dans le numéro précédent sera utilisé.
- Modalités de paiement : Payable à l'ordre de l'Association des ingénieurs municipaux du Québec, dans les 30 jours suivant la date de la facture. Des frais de retard de 2 % par mois (24 % par année) pourraient être exigés.
- Les coûts ci-haut ne comprennent pas les taxes applicables.

**Je, soussigné(e), autorise l'AIMQ à insérer une (des) publicité(s) selon les données et les conditions décrites ci-haut et en conformité avec le tarif publicitaire en vigueur.**

Signature de l'annonceur : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_



## Association des ingénieurs municipaux du Québec

### Publicités électroniques et postales

#### Bon d'insertion

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Personne autorisée : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province (Pays) : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Remarques : \_\_\_\_\_

#### Produits (cochez un ou plusieurs)

**Bannière web**    Accueil/Haut de page    Accueil/Bas de page    Accueil/Colonne de droite  
 Accueil/Colonne de gauche    Secondaire/Haut de page    Secondaire/Bas de page  
 Secondaire/Colonne de droite    Secondaire/Colonne de gauche

**Publicité**    Publicité web dans la section Formation

**Affichage**    Affichage d'un poste dans le domaine municipal/Ressources humaines

**Envoi électronique**    Envoi électronique aux membres

**Envoi postal**    Envoi postal aux membres    Envoi seul    Encartage dans Contact Plus

#### Mois (cochez)

janvier 20    février 20    mars 20    avril 20    mai 20    juin 20  
 juillet 20    août 20    septembre 20    octobre 20    novembre 20    décembre 20

Coût par parution (taxes en sus) \_\_\_\_\_ \$ : \_\_\_\_\_

Je, soussigné(e), réserve l'espace publicitaire suivant selon les données et les conditions décrites ci-haut et en conformité avec le tarif publicitaire en vigueur.

Signature autorisée : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

#### Date de tombée pour la remise du matériel

- 15 jours avant la mise en ligne
- Pour les envois postaux, veuillez contacter la personne ressource aux coordonnées au bas de ce bon d'insertion

#### Termes et conditions

- L'AIMQ se réserve le droit de refuser tout matériel.
- L'annonceur et/ou son agent sont seuls responsables du contenu de leur annonce.
- Aucune annulation d'espace.
- Le coût de l'espace retenu est payable sur preuve de parution.
- Le matériel publicitaire (fichier numérisé, CD, épreuve papier, etc.) n'est pas retourné.
- Les coûts ci-haut ne comprennent pas les taxes applicables.